

Présidence

Le 17 mai 2017

COMMUNIQUÉ

Conservatoire : la dotation augmentée en 2017

Suite au mouvement des employés de l'AFMI (Association de formation des musiciens intervenants), hier, devant le conservatoire de musique, le gouvernement tient à rappeler les engagements financiers pris en 2017 pour le Conservatoire de musique et de danse de Nouvelle-Calédonie et les demandes formulées auprès de l'ensemble de ces établissements publics.

Depuis avril 2015, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'est attaché à réaliser de nombreuses économies dans tous les domaines et a demandé à ses établissements publics de s'appliquer la même rigueur en 2017.

Pour le conservatoire de musique, qui fait figure d'exception, la participation de la Nouvelle-Calédonie a été maintenue et même augmentée afin de maintenir les formations musicales dans le Nord et les îles. Ainsi, le gouvernement a versé 33,4 millions supplémentaires au Conservatoire, portant sa contribution globale à 263 millions en 2017 contre 229,6 millions en 2016 tout en demandant un plan d'économie réalisable au sein même de l'établissement.

En réponse, le Conservatoire a envisagé de mettre fin au contrat passé avec l'AFMI en charge de l'enseignement musical dans le Nord et dans les îles.

Le gouvernement s'est opposé à cette décision. Pour préserver ces antennes, le gouvernement a même décidé d'inscrire à son budget supplémentaire 35 millions afin de permettre au conservatoire de passer l'année 2017 sans encombre et de maintenir ainsi l'activité d'éveil à la musique et au développement culturel assurée par l'AFMI auprès de la jeunesse du Pays.

Le président du gouvernement
Philippe Germain